



MAIRIE D'ORLÉAT

4 rue de Fougères
63190 Orléat

Tél : 04 73 73 13 02
Fax : 04 73 73 10 32

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2023

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : en exercice : 19 Présents : 12 Votants : 17

L'an deux mille vingt-trois le vingt-six juin, le Conseil Municipal de la Commune d'Orléat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 juin 2023.

PRÉSENTS : Patricia LACHAMP, Jean-Louis ROUVIDANT, Céline DESSIMOND, Christian ROBIN, Daniel MAURIN, Sylvette MARECHAL, Grégory COINTE, Patricia MONTAGNIER, Stéphanie YVERNAULT, Cindy FOUR, Héloïse FERRIER.

Ont donné procuration : Laurent DOLCEMASCOLO à Elisabeth BRUSSAT
Cédric DAUDUIT à Céline DESSIMOND
Sophie CARRE à Patricia LACHAMP
Richard PONCEPT à Sylvette MARECHAL
Rémi CHABANAT à Christian ROBIN

Absents : Nicole MARQUES, Anthony BOURBONNAUX

Grégory COINTE est désigné secrétaire de séance.

DELIBERATION

ALSH : Budget prévisionnel 2023/2024
N°2023/06/43

Objet : Marchés publics

Madame le Maire rappelle le marché public relatif à la gestion de l'accueil de loisirs périscolaire.

Madame le Maire donne lecture du budget prévisionnel du 1/09/2023 au 31/08/2024 pour un montant de 28 500 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Approuve le budget prévisionnel du 01/09/2023 au 31/08/2024 pour un montant de 28 500 €

Pour extrait conforme, fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, au registre sont les signatures.

Fait à Orléat, le 26 juin 2023

AR Prefecture

063-216302653-20230626-20230643-DE
Reçu le 28/06/2023



AR Prefecture

063-216302653-20230626-20230643-DE
Reçu le 28/06/2023